

PARTI SOCIALISTE



Élections législatives
du 14 juin 1981
3e Circonscription



Dans un monde en crise qui connait une évolution accélérée dans des domaines multiples, la Guadeloupe se cherche en sachant bien où elle ne veut pas aller.

Bien des questions angoissantes se posent à la population. Le choix s'offre à nous, toujours douloureux comme l'affirmait Jankélévitch, car il ne laisse qu'une seule voie, oblitérant ainsi les autres possibles.

Trop de fausses promesses et d'espérances déçues ont fait perdre à notre forte et belle jeunesse abandonnée, aux forces vives de nos classes laborieuses, à nos élites responsables, la confiance en l'avenir.

Il serait impardonnable qu'à l'aube du changement, les Guadeloupéennes et les Guadeloupéens votassent à contre-courant du progrès et de l'histoire.

En effet, il est clair maintenant, comme au soir du 10 mai, qu'avec ou sans la Guadeloupe, le Président de la République aura sa majorité.

Voter à nouveau pour ceux qui étaient là hier et qui, demain, seront dans l'opposition stérile pour échapper à leur niveau d'incompétence, voter pour eux alors que dans l'ancienne Majorité, ils n'ont pas pu remplir leur contrat de législature et faire aboutir vos aspirations, serait aussi aberrant que de s'abstenir.

Dans les deux cas, un tel comportement permettrait à la Métropole de vous imposer ses choix.

Il faut donc prendre en main vos destinées pour forger, avec les Socialistes et tous les hommes de bonne volonté, une prospérité nouvelle, une évolution paisible, un bonheur tranquille.

Maintenant que sont exorcisés les vieux démons de l'adversaire, les envoûtements débiles des griots de l'absurde, à savoir l'avénement de l'indépendance et la disparition des lois sociales, il convient de retrouver les chemins de la réalité en invitant tous les intéressés qui occupent le terrain dans chaque secteur décentralisé de cette région, à se prononcer après concertation par la voie de leurs collectivités locales, de leurs syndicats, de leurs organismes professionnels, de leurs associations culturelles, écologiques ou autres sur les points suivants :

1 — Le développement et la diversification de l'agriculture dans cette circonscription. Une réorganisation de la Côte-sous-le Vent en harmonie avec une aide technique objective et adéquate.

2 — L'utilisation des ressources locales pour la création d'unités de production artisanales telles que bois, petites industries agro-alimentaires, bâtiment etc.

3 — La restructuration de la pêche par le développement de la coopérative et l'ouverture d'entrepots frigorifiques pour la conservation, ainsi que le développement de l'aquaculture.

4 — La multiplication des activités du port de Basse-Terre, qui sera ouvert plus largement sur la Caraïbe du fait même du développement économique de la région. Basse-Terre aurait alors vocation à devenir port d'éclatement.

5 — Le maintien de l'activité administrative dans sa totalité en la circonscription.
L'extension de l'Atelier informatique qui devrait se concrétiser par le traitement local des opérations actuellement concédées à la Martinique.

6 — Le désenclavement de la Basse-Terre, de la Côte-sous-le-Vent et des dépendances par :

- L'aménagement du réseau routier.
- L'agencement des aérodromes de Baillif, de Saint-Barthélémy , de Saint-Martin et de Marie-Galante en permettant l'accroissement du trafic aérien.
- Le développement des communications maritimes avec les dépendances et la Caraïbe.
- L'amélioration du réseau téléphonique.
- L'adaptation du réseau de diffusion radio et télévision.

7 — La modernisation et l'humanisation de l'équipement hospitalier dans la circonscription avec la création d'une structure de recueil et d'accueil des urgences,

- la création d'une banque de sang,
- l'augmentation des effectifs du personnel des hôpitaux.

8 — La réhabilitation de l'habitat traditionnel, la modification et l'adaptation du Décret d'Ornano à toute la circonscription.

9 — La mise en valeur des énergies renouvelables, en particulier :
- l'énergie solaire,
- l'énergie éolienne,
- l'énergie de la bio-masse avec l'utilisation de la bagasse,
- l'énergie géothermique de Bouillante.

10 — Le tourisme de contact par le développement de structures touristiques légères comme les gites ruraux, dans le respect de la conservation de l'environnement, et en faisant appel à l'imagination pour mettre en valeur nos sites et notre folklore.

11 — La formation des hommes par la mise en place d'une véritable promotion sociale des jeunes, par l'adaptation de l'éducation initiale et continue attentive aux réalités locales, par la promotion d'une politique culturelle et sportive susceptible d'enrayer l'émigration de la jeunesse.

- Construction d'un lycée d'enseignement professionnel tourné vers le tourisme et l'artisanat.
- Mise en place d'une antenne du Centre national des arts et métiers.
- Création d'un organisme d'information et d'orientation regroupant des services aussi divers que l'ANPE, le CIO, l'AGFRMO, le GRETA, l'Agronomie, la CCI.
- Réalisation du complexe sportif de la Rivière des Pères.

Électrices, électeurs de la 3e circonscription,
Rien ne se fera hors de la légalité républicaine et du principe majoritaire de la démocratie.

A vous tous, je dis que chacune et chacun d'entre vous vit le problème guadeloupéen dans sa complexité quotidienne et doit participer aux solutions adaptées à vos légitimes et profondes aspirations.

Tocqueville disait que la démocratie est irrésistible et que l'on ne saurait arrêter la marche de l'histoire vers l'égalité et la liberté.

Guadeloupéennes, Guadeloupéens,
La démocratie directe a commencé le 10 Mai 1981.

Chacune et chacun d'entre vous doit participer à l'édification d'une société nouvelle.

Nous en avons les supports techniques et spirituels.

Depuis le 10 Mai, nous en avons la volonté politique.

Grâce à vous, le 21 juin, nous aurons les moyens de notre action au Parlement.

Rien de grand, rien de durable, rien d'efficace, rien de crédible ne se bâtira sans le rassemblement, dans l'ordre et la discipline de toutes les bonnes volontés autour d'un idéal socialiste pour le meilleur devenir de cette région.

Vive les dépendances !
Vive la Basse-Terre !
Vive la Guadeloupe !
Vive la France !

Jean NOUVEL,

Suppléant

Robert ZAMORE,

IMP CIF 82.84.24